



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU-RHÔNE**



MÉTROPOLE
**AIX
MARSEILLE
PROVENCE**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARSEILLE, LE 7 JUILLET 2020

Liquidation de Presstalis : Martine Vassal confirme son soutien aux anciens salariés de la SAD et aux kiosquiers marseillais

Comme elle s'y était engagée, Martine Vassal, Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a reçu hier à l'Hôtel du Département une délégation de représentants de la CGT et des anciens salariés de la Société d'agences et de diffusion (SAD), filiale marseillaise de Presstalis, afin d'évoquer la situation des 134 salariés impactés par la liquidation judiciaire sans poursuite d'activités du distributeur de journaux et aux emplois liés.

Ce rendez-vous a également été l'occasion d'aborder les difficultés importantes et la perte d'activité et de revenus que subissent les kiosquiers marseillais, privés de presse depuis près de huit semaines, après avoir déjà subi la crise sanitaire Covid-19.

Particulièrement attachée au sort des salariés dont l'emploi a été supprimé ainsi qu'au pluralisme et à la diffusion de la presse, la Présidente de la Métropole et du Conseil départemental a rappelé la nécessité qu'une table-ronde, à laquelle tous les exécutifs des institutions locales seront en mesure de participer, soit rapidement organisée par le Préfet pour évoquer le projet de création d'une société coopérative d'intérêt collectif reprenant les activités de la SAD et le soutien que les collectivités territoriales pourraient éventuellement y apporter.

Par ailleurs, alors que Martine Vassal avait décidé de l'exonération du paiement par les kiosquiers de la redevance d'occupation du domaine public pendant 2 mois, du 15 mars au 11 mai, dans le cadre des mesures prises pour les accompagner à faire face aux difficultés nées du confinement, cette dernière a proposé que cette exonération soit prolongée jusqu'au 11 juillet afin de venir en aide aux kiosques de presse marseillais lourdement impactés par la liquidation de Presstalis.

Alors que leur perte d'exploitation moyenne avoisine 80% et devant la situation dramatique de ces petits commerçants asphyxiés par une situation qui perdure, la Métropole Aix-Marseille-Provence s'est donc d'ores et déjà engagée à exonérer les kiosquiers de presse marseillais du paiement de près de la moitié de leur redevance annuelle pour l'année 2020 pour pallier l'arrêt de la diffusion de la presse et éviter qu'ils n'aient pour seule solution que de baisser leur rideau définitivement.

CONTACTS PRESSE:

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE
Jacky HIRTZIG – 04 13 31 31 74
Sarah CHAHINIAN – 04 13 31 34 35
service-presse@departement13.fr

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Stéphane GIREAU – 04 91 997 997

presse@ampmetropole.fr